

Relations avec l’Inspection du Travail

Lien : https://maroc-performance.com/formation/relations-avec-linspection-du-travail

DURÉE
3 jours (21h)

RÉFÉRENCE
DTA51

CATÉGORIE
Droit du Travail

Maroc Performance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Cerner l'essentiel du système de l'inspection du travail et ses caractéristiques
- Appréhender le rôle, l'étendue des missions et moyens d'actions de l'Inspection du travail
- Connaître les droits et obligations des agents de l'Inspection du travail, notamment lors des contrôles
- Identifier les différents cas de saisines de l'inspecteur du travail par le CHSCT
- Connaître les cas de recours possibles
- Communiquer efficacement avec l'Inspection du travail

👥 POUR QUI ?

- ✔ Dirigeant
- ✔ Directeur des ressources humaines
- ✔ Collaborateur des services RH
- ✔ Représentant du personnel et délégue syndical
- ✔ Collaborateur de cabinet comptable et de centre de gestion

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / Cerner l'essentiel du système de l'inspection du travail

- Caractéristiques de l'Inspection du travail : un organisme généraliste aux multiples missions
- Organisation administrative de l'Inspection du travail
- institution de la DIRECCTE et des unités territoriales qui remplacent les directions du travail et de l'emploi
- création des unités de contrôle regroupant plusieurs sections et des sections spécialisées
- l'appui des cellules régionales pluridisciplinaires
- Les garanties d'indépendance
- convention 81 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- le Conseil national de l'Inspection du travail

2 / Clarifier les missions et champs d'intervention de l’inspecteur du travail

- Inspecteur du travail et conseil des prud'hommes : des domaines de compétences bien distincts
- Le contrôle de la bonne application du droit du travail dans l'entreprise
- Périmètre d'intervention : santé-sécurité au travail, effectivité du droit, dialogue social...
- Un rôle d'assistance, de conseil, d'arbitrage, de conciliation et de médiation
- Pouvoir de décision : cas où l'intervention de l'inspecteur du travail est obligatoire

3 / Identifier les moyens d'action et d’intervention de l'inspecteur du travail

- Pouvoir d’investigation : étendue du droit de visite et d’enquête de l’inspecteur, accès aux lieux de travail et aux documents...
- Présence de l'inspecteur du travail dans les réunions avec les représentants du personnel
- Les suites données aux constats de l'inspecteur du travail : du simple rappel de la règle en vigueur à la décision d'arrêt de l'activité

Maroc Performance

- mises en demeure préalables et injonctions
- établissement d'un procès-verbal ou signalement
- arrêt temporaire d’activité ou de travaux dangereux
- saisine du juge des référés
- sanctions nouvelles : amendes administratives et possibilité de transaction pénale

4 / Lister les droits et obligations de l'inspecteur du travail

- Les droits : indépendance, liberté d'appréciation et protection
- Les obligations : la confidentialité des plaintes l'obligation de réserve, le secret professionnel, l'impartialité...
- Les partenaires de l'inspection du travail

5 / L'inspecteur du travail : un interlocuteur privilégié des IRP

- Délégués du Personnel (DP) et Comité d'Entreprise (CE)
- CHSCT : intervention dans le cadre de la procédure de danger grave et imminent
- La saisine par les membres du CHSCT, par les DP : les demandes d'information et d'intervention

6 / Quels recours face aux décisions de l'Inspection du travail ?

- Différents types de contestations possibles : les recours gracieux, hiérarchiques ou contentieux
- Les procédures à respecter, les délais
- En cas de recours contentieux, quelle juridiction saisir ?

7 / Dialoguer avec l'Inspection du travail

- Anticiper le contrôle pour établir un dialogue constructif
- La bonne tenue des registres et documents et leur mise à disposition pour l’inspecteur
- Accueillir l'inspecteur dans le cadre d'une visite : la conduite à adopter
- Être coopératif : éviter tout risque d'obstacle à contrôle

Maroc Performance

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

25 au 27 Nov. 2026	Distanciel
13 au 15 Jan. 2027	Présentiel - Casablanca
10 au 12 Mars 2027	Présentiel - Casablanca
05 au 07 Mai 2027	Présentiel - Casablanca
30 Juin au 02 Juil. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@maroc-performance.com
Web : https//www.maroc-performance.com

Maroc Performance — Tous droits réservés